

Autoroute A51 : convoi ITER et travaux d'entretien de la végétation

La semaine prochaine, VINCI Autoroutes réalisera des travaux d'entretien de la végétation au niveau des échangeurs de de Pertuis (n°15), Manosque (n°18) et de Peyruis (n°20). Ces opérations nécessiteront des modifications de circulation en direction de Gap et d'Aix-en-Provence. Pour limiter la gêne au trafic, ces interventions auront lieu de nuit, entre 21h et 5h. De plus, des convois exceptionnels ITER transiteront sur l'itinéraire spécialement aménagé sur l'autoroute A51 entre Pertuis (n°15) et Manosque (n°18). Le passage de ces convois nécessitera la fermeture de l'autoroute A51 dans les deux sens de circulation entre 21h et 5h, la nuit du jeudi 7 juillet. Des itinéraires de déviation seront mis en place pour que les conducteurs rejoignent leur destination.

Les modifications de circulation – semaine du 4 juillet 2022

La nuit du lundi 4 au mardi 5 juillet, de 21h à 5h

Dans les deux sens : fermeture des bretelles d'entrée et de sortie de l'échangeur de Manosque (n°18).

Déviaton En direction de Gap : les conducteurs souhaitant rejoindre Manosque pourront emprunter la bretelle de sortie de l'échangeur de Cadarache (n°17). Les conducteurs souhaitant rejoindre l'autoroute A51 pourront emprunter la bretelle d'entrée de l'échangeur de Forcalquier (n°19).

Déviaton En direction d'Aix-en-Provence : les conducteurs souhaitant rejoindre Manosque pourront emprunter la bretelle de sortie de l'échangeur de Forcalquier (n°19). Les conducteurs souhaitant rejoindre l'autoroute A51 pourront emprunter la bretelle d'entrée de l'échangeur de Cadarache (n°17).

La nuit du mardi 5 au mercredi 6 juillet, de 21h à 5h

Dans les deux sens : fermeture des bretelles d'entrée et de sortie de l'échangeur de Pertuis (n°15)

Déviaton En direction de Gap : les conducteurs souhaitant rejoindre Manosque pourront emprunter la bretelle de sortie de l'échangeur de Pertuis (n°14). Les conducteurs souhaitant rejoindre l'autoroute A51 pourront emprunter la bretelle d'entrée de l'échangeur de Pertuis (n°14), puis sortir à l'échangeur de Venelles (n°13) et reprendre l'autoroute en direction de Gap.

Déviaton En direction d'Aix-en-Provence : les conducteurs souhaitant rejoindre Manosque pourront emprunter la bretelle de sortie de l'échangeur de Pertuis (n°14). Les conducteurs souhaitant rejoindre l'autoroute A51 pourront emprunter la bretelle d'entrée de l'échangeur de Pertuis (n°14).

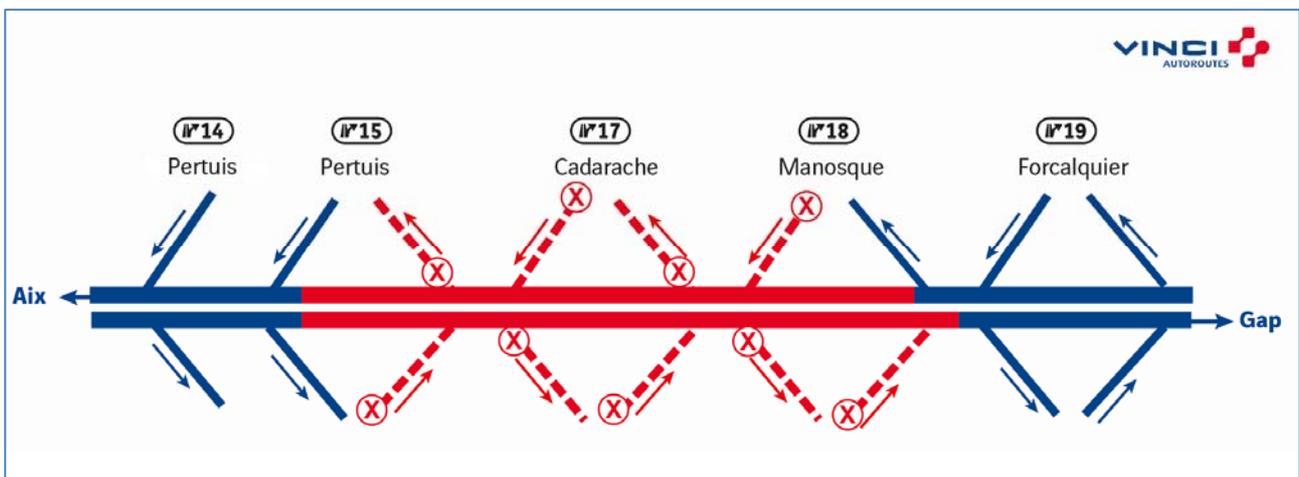
La nuit du mercredi 6 au jeudi 7 juillet, de 21h à 5h

Dans les deux sens : fermeture des bretelles d'entrée et de sortie de l'échangeur de Peyruis (n°20)

Déviation En direction de Gap : les conducteurs souhaitant rejoindre Manosque pourront emprunter la bretelle de sortie de l'échangeur de Forcalquier (n°19). Les conducteurs souhaitant rejoindre l'autoroute A51 pourront emprunter la bretelle d'entrée de l'échangeur d'Aubignosc (n°21).

Déviation En direction d'Aix-en-Provence : les conducteurs souhaitant rejoindre Manosque pourront emprunter la bretelle de sortie de l'échangeur d'Aubignosc (n°21). Les conducteurs souhaitant rejoindre l'autoroute A51 pourront emprunter la bretelle d'entrée de l'échangeur de Forcalquier (n°19).

La nuit du jeudi 7 au vendredi 8 juillet, de 21h à 5h



En direction d'Aix-en-Provence : fermeture de l'autoroute entre les échangeurs de Manosque (n°18) et Pertuis (n°15) incluant la fermeture des entrées des échangeurs de Manosque (n°18) et de Cadarache (n°17).

Déviation Les conducteurs circulant sur l'autoroute A51 devront obligatoirement emprunter la sortie de l'échangeur de Manosque (n°18).

En direction de Gap : fermeture de l'autoroute entre les échangeurs de Pertuis (n°15) et Manosque (n°18) incluant la fermeture des entrées des échangeurs de Pertuis (n°15), Cadarache (n°17) et Manosque (n°18).

Déviation Les conducteurs circulant sur l'autoroute A51 devront obligatoirement emprunter la sortie de l'échangeur de Pertuis (n°15).



NOTRE PRIORITÉ : LA SÉCURITÉ DES USAGERS ET DES ÉQUIPES

Renforcez votre vigilance à l'approche du chantier.

Pour votre sécurité et celles des entreprises intervenantes et du personnel de VINCI Autoroutes, merci d'être vigilants aux abords du chantier en respectant les règles suivantes : réduisez votre vitesse et gardez vos distances de sécurité.

Un dispositif pour informer les clients en temps réel :

- **Radio VINCI Autoroutes (107.7)**
- **Le 3605**, le service client 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)
- **L'Application gratuite Ulys pour smartphone** : trafic en temps réel
- **Le site internet www.vinci-autoroutes.com**
- **Les comptes Twitter** : @VINCIAutoroutes ; @A51trafic

Contact Presse : Ludivine MIFSUD, ludivine.mifsud@vinci-autoroutes.com, 06 99 27 52 54

A propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 7 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé.

Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes - 187 aires de services - 266 aires de repos - 324 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)